

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie de Lorraine
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Est

**Décision n° 60874 du 4 octobre 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est**

NOR : IO CJ1103418S

Le commandant de la région de gendarmerie de Lorraine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 77169 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IO CJ1029434S),

Décide :

Article unique

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} novembre 2011 :

Leduc Remy	Nigend : 135 588	Numéro de livret de solde : 5 323 677
Rollot Bruno	Nigend : 102 825	Numéro de livret de solde : 5 173 724

Fait le 4 octobre 2011.

*Le général,
commandant par suppléance la région de gendarmerie de Lorraine
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,*

M. TRITSCH